

Démarrez les aubergines
ou les conditions de la réversibilité

Jean-Claude Chevalier et Marie-France Delport



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ml/475>
DOI : 10.4000/ml.475
ISSN : 2274-0511

Éditeur

Association Modèles linguistiques

Édition imprimée

Date de publication : 1 juillet 2007
Pagination : 113-133

Référence électronique

Jean-Claude Chevalier et Marie-France Delport, « *Démarrez les aubergines* », *Modèles linguistiques* [En ligne], 56 | 2007, mis en ligne le 11 décembre 2013, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ml/475> ; DOI : 10.4000/ml.475

VARIA

Démarrez les aubergines ou les conditions de la réversibilité

Jean-Claude Chevalier et Marie-France Delpont

Sin duda entrenar es uno de nuestros vocablos más mutantes: sabemos los prehistóricos del idioma que, en nuestros tiempos, los jugadores se entrenaban, mientras que el "coach" (por variar y modernizar el léxico) los entrenaba; primera sacudida proveniente de América; se amputó el pronombre y así, Morientes entrena cuando corre, salta y pelotea, y, a su vez, Camacho entrena a la selección. Entrenar asumía de esa manera su antiguo significado reflexivo, podía seguir siendo transitivo, y, de paso, se travestía de intransitivo. Como es natural, el Diccionario académico no ha acogido tan fea mutilación, que no es sólo léxica, sino que ataca al corazón de la Gramática. Y eso es un poco más serio.

Fernando Lázaro Carreter, *El nuevo dardo en la palabra*, Madrid, Santillana Ediciones Generales S.L., 2004, pp. 243-244.

Il y a là la réaction de l'homme qui sait sa langue. A la date qui est la sienne il en connaît le fonctionnement et le comprend. Et ce fonctionnement suffit à ce qu'il a besoin de dire, en toutes circonstances. Y toucher donc lui paraît vain et sot. Il y voit une faute : le geste de celui qui dans un jeu manque aux règles établies, aux conventions qui sont la condition même du jeu. Assez savant pour connaître aussi le passé de sa langue, il n'y trouve pas d'exemple attesté de ce qu'il vient de voir paraître : autre raison, s'il en était besoin, de condamner et d'exclure. Il y voit le résultat de l'ignorance ou de la confusion. Il est devant l'inutile : il le croit et il en a le droit. Il n'est pas, en l'affirmant, dans l'erreur. Avoir raison ? C'est une autre affaire. Il faudrait pour cela que l'auteur de l'infraction ait tort, ou puisse avoir raison. Or, il y a grande chance qu'en la matière il n'y ait ni raison ni tort. C'est du moins ce que semble montrer l'histoire.

Il peut bien dans le passé n'y avoir aucun emploi semblable d'*entrenar* et son apparition toute récente peut bien dès lors être regardée comme « monstrueuse »¹. Mais l'histoire a d'autres enseignements. Et, parmi eux, celui du mécanisme qui, appliqué à d'autres verbes, a pu amener un *entrenar* d'apparence « intransitive ».

1 « Galicismo, recientemente aprobado para su inclusión en el D.R.A.E. » écrit, en 1970, María Moliner. Mais elle vise là l'emploi « transitif » et la « forme pronominale » du verbe; elle ignore la construction ici condamnée. Seul, en 1999, et parce que travaillant sur *corpus*, le *Diccionario del español actual* de M. Seco, O. Andrés et G. Ramos enregistre ce dernier emploi. Significativement, il en propose, sous la rubrique *intr.*, deux occurrences prises dans la presse et qu'il mêle à deux constructions pronominales. On ne peut mieux marquer l'incertitude des rédacteurs.

Dans un article de 1985² il était relevé que nombreux sont, en espagnol — mais aussi en français —, les verbes qui acceptent, pour faire référence à une même expérience du monde, une double et parfois, avec la pronominalisation, une triple syntaxe. Des exemples y étaient donnés pour *bailar, volar, desaparecer, engordar, resaltar, revivir, volver, llegar* et quelques autres. Et il était signalé que *adelgazar, ajustar, amansar, cristalizar, curar, despertar, enfermar, madurar, sanar, enflaquecer, empobrecer, enloquecer*, etc. pouvaient être enrôlés dans la même catégorie. La précaution était prise de bien entendre les termes de *transitif* et d'*intransitif*, lorsqu'on y recourait. Ainsi convenait-il aussi de ne pas verser à l'*intransitif*, comme faisaient et comme font encore bien des dictionnaires, les « emplois absolus » des verbes dits *transitifs*. Quelques principes, surtout, y étaient énoncés, des principes théoriques et méthodologiques sur lesquels, à nouveau, on s'appuiera et qu'il faut rappeler.

Le postulat principal est que la syntaxe d'un verbe est commandée par son sémantisme. Un sémantisme que l'on tient pour constant, quels que soient les emplois discursifs qui en sont faits. Par syntaxe, on doit entendre l'ensemble, *solidaire*, des constructions que, face à une même situation, à une même expérience à dire, le verbe met à la disposition du sujet parlant. A chaque verbe correspond donc un ensemble de constructions solidaires et, d'un verbe à l'autre, ce sont ces ensembles qu'il faut comparer. Pour qu'une telle confrontation soit possible, pour que l'analyse puisse avoir quelque portée générale, il faut user d'outils inchangés d'un objet à l'autre, indépendants de la matière analysée et du résultat qu'ils font voir.

A cet effet, on distinguera trois composants *fonctionnels*, trois *postes* à pourvoir, trois *rôles* à distribuer : une *opération* (notée *O*), et l'élément qui lui fournit assiette, auquel elle s'applique et qui s'en trouve affecté, le cas échéant modifié, son *site* (noté *x*) ; l'élément, enfin, à partir duquel l'opération est considérée, le point de départ de cette opération, son *gène* (noté *y*). L'opération, à son tour, se laisse analyser en quelques *postes* (ou *rôles*) *sémantiques*.

Le verbe, en langue, offre ainsi une série de rôles, sémantiques pour ceux qui font la singularité de chaque verbe, et fonctionnels pour ceux qui sont inhérents à la catégorie du verbe. Construire une phrase autour du verbe, ce sera installer des êtres singuliers, déclarés par substantifs ou pronoms, à ces divers postes, leur distribuer ces rôles. Un même être pourra co-instancier un poste sémantique et un poste fonctionnel ; des règles de co-instanciation pourront être énoncées, qui caractérisent chaque verbe, contribuent à le définir et conditionnent l'éventail des constructions syntaxiques qui lui est attaché.

Sur ces bases, l'article de 1985 répartissait les verbes en trois groupes :

2 M.F. Delpont, « Transitivity-intransitivity-factivity », *Cahiers du C.R.I.A.R.*, n° 6, Université de Rouen, Actes du Colloque de Linguistique hispanique, Rouen, 1985, pp. 81-93.

- ceux dont l'opération est configurée de telle sorte qu'un seul poste sémantique entre en co-instanciation avec les deux postes fonctionnels ; un seul être joue les trois rôles. On nommera ces verbes intransitifs. Une seule syntaxe leur est permise, puisque, pour support de la prédication, n'est disponible qu'un seul être : [E Verbe].
- ceux dont l'opération livre au moins deux postes sémantiques tels qu'ils permettent que les deux êtres qui les occuperont tiennent chacun l'un des rôles fonctionnels. Ces verbes sont ceux qu'on nomme transitifs ; c'est un ensemble de trois constructions solidaires³ qui leur est attaché :
 - (a) [E¹ Verbe E2]
 - (b) [E¹ Verbe] (emploi absolu)
 - (c) [E² « être » + forme participiale dérivée du verbe] (construction passive)
- ceux qui, outre ces trois constructions, autorisent une quatrième solution où, tout comme en (c), la prédication prend E2 pour support mais articule le verbe sur ce support sans recourir à aucun intermédiaire :
 - (a) [E1 Verbe E2]
 - (b) [E1 Verbe] (emploi absolu)
 - (c) [E2 « être » + forme participiale dérivée du verbe] (construction passive)
 - (d) [E2 Verbe] (emploi symétrique d'un verbe réversible)
- En ce cas, on remarquera que la construction (a) peut toujours être remplacée — plus ou moins naturellement selon les cas — par une construction périphrastique du type [E1 fait que E2 Verbe] .

Les dictionnaires, devant pareille situation — l'éventail des constructions a, b, c, d — adoptent des descriptions différentes, et parfois opposées, selon les cas. Tantôt le verbe est dit intransitif sur le vu de la construction (d). Et s'y ajoute la possibilité de constructions dites transitives (a, b et c)⁴. Tantôt le verbe est regardé comme transitif, la construction (d) devenant un cas possible d'intransitivation du verbe (confondue là encore avec la construction (b)). Sans doute interviennent dans le choix des lexicographes la considération de la fréquence relative des constructions (a) et (d), ou celle de l'ancienneté qu'on suppose à l'une plus grande qu'à l'autre. Au linguiste, concluait l'article, il revient de chercher la ou les propriétés communes à ce groupe de verbes, les conditions sémantiques nécessaires, voire suffisantes, auxquelles un verbe doit satisfaire pour y prendre place.

Le constat ainsi était fait d'une situation acquise : à un moment de l'histoire, un groupe de verbes acceptait une double et, parfois, une triple ou quadruple syntaxe. La question se posait alors de connaître le processus qui y avait conduit⁵. On pouvait considérer que tous étaient devenus des *transitifs*

3 A ces constructions il faut adjoindre la structure pronominalisée, possible en théorie, au moins, dès lors qu'existe la solution (a).

4 Il arrive que (b) soit lui-même qualifié d'intransitif. Se voient alors semblablement qualifiées et indistinguées la construction (b), *absolue*, c'est-à-dire transitive sans déclaration explicite de la singularité notionnelle de l'objet (E²), et la construction (d), *symétrique*, où E² est placé au poste syntaxique de sujet.

5 Cf. M.F. Delport, art. cit., n. 13, p. 89.

réversibles, avec emploi pronominal ou pas. Au résultat sans doute rien ne les séparait : tous se trouvaient posséder la propriété de *réversibilité*. Mais au départ ? Un transitif simple qui était devenu un « transitif réversible » ? Un « intransitif » passé au rang de « transitif réversible » ? De ces voies différentes restait-il, dans le résultat d'apparence unique, quelque trace, quelques effets ?

Le cas du fr. *démarrer* et du fr. *débuter* est de nature à montrer la complexité, ou du moins la variété, du mécanisme historique. Maitres francophones, assurés de posséder leur langue, et jusque dans ses finesses, auraient encore, il y a peu, tenu que ces deux verbes n'avaient d'emploi qu'*intransitif*. Pour eux, « la voiture *démarre* sans peine » et « l'acteur *débute* en fanfare sur les scènes de province ». Si à l'affaire venait à se mêler un deuxième acteur, ce ne pouvait être que dans une construction extérieurement factitive. Que par l'adjonction du verbe *faire* : « L'auto, le train, la voiture *démarre* ; *faire démarrer* sa voiture » (T.L.F., B.2) ; « Il la *fit débute* dans la salle très modeste d'un quartier reculé ». Et cet état, pensaient-ils, se vérifiait aussi bien en un siècle qu'en un autre :

XVII^e

[1] Les Anciens ont creu que la remore arrestoit les vaisseaux en pleine mer et les empeschoit de *demarer*. (Furetière, *Dict. universel*).

[2] Dans le crime il suffit qu'une fois on débute,
Une chute toujours entraîne une autre chute. (Boileau, « Satire X »,
Œuvres complètes, Biblioth. de la Pléiade, Paris, 1966, p. 67).

XX^e

[3] Le train *démarra* doucement avec ses six cents hommes. (P. Mac Orlan, *La Bandera*, VIII).

[4] En 1870, vicaire à Saint-Nicolas de Tanouses, il *débute* comme écrivain à la *Revue Catholique* sous le pseudonyme de Léon Albert (A. Billy, *Introibo*, Paris, éd. Flammarion, 1939, p. 49).

Or, voilà que depuis quelques années, à l'oral comme à l'écrit, on voit paraître pour les deux verbes des constructions « transitives ». Et pas dans la seule prose de la presse, que la hâte conduit. Les exemples sont multiples, ici et là⁶ :

[5] [...] mais il a pour mérite d'être un premier pas vers plus de réalisme. Il faut tout tenter pour *redémarrer* la machine (Laurent V. (« Blogs et réactions »), *Le Monde*, 12-13-III-2006, p. 16).

[6] Nous avons *démarré* la 3^e année du programme LINDA, pour la limitation des interactions négatives entre les dauphins et les activités humaines en Corse. (*Lettre d'information* du WWF, Hors série n° 15- Janvier 2007)

[7] Nous espérons *démarrer* les travaux en avril pour rouvrir en octobre et novembre prochains (Joseph Lieto (vice-président du Conseil d'Administration de l'Univ. de Lyon I), *Le Monde*, 14-III-2007, p. 8).

6 Le T.L.F., qui en relève dès 1964 (*Démarrer une entreprise, une campagne électorale, une émission radiophonique*), éprouve le besoin cependant d'y ajouter une remarque: « Sens attesté dans DG, Rob., Dub. 1967. *Lar. Lang. fr.* ne mentionne que le fig. L'emploi trans. p. ext. relativement récent est condamné par les puristes - tout comme l'emploi de *débuter* - mais est fréquemment relevé dans la presse parlée ou écrite (cf. Gilb. 1971, Dupré 1972) ».

- [8] [...] opération qui a été *démarrée* la semaine dernière (France-Culture, *Infos* 12 h 30, 30-VI-2003).
- [9] M. M., vous *débutez* une belle carrière lyrique [...] (France-Musiques, 2-X-2006, 19 h 40).
- [10] *Débutés* en mars 2006, les travaux de rénovation ont concerné la pierre de l'édifice, d'une hauteur de 62 mètres, et ses vingt-quatre baies de vitraux (*Le Monde*, 4-V-2007, p. 29).

Démarrer donc vaut désormais pour *faire démarrer* et, par apparence, conserve en outre son emploi « intransitif » antérieur. C'est ainsi que dans une même bouche, en quelques minutes, on peut entendre (octobre 2006) les quatre phrases suivantes :

- [11] On *démarrera* la visite par la salle des mariages.
- [12] La visite *démarrera* à 14 h 20.
- [13] Quand un riche amateur *démarre* une collection, il...
- [14] Quand une collection *démarre*, vous savez, elle n'est jamais faite de...

Mais l'historien consulté donnerait ici des exemples qui jetteraient le trouble dans des esprits un peu pressés. Des exemples qui les feraient peut-être croire à « l'éternel retour » Il leur affirmerait et prouverait sans effort qu'au temps de sa naissance *démarrer* était un « verbe transitif ». Tout comme *débuter*. Il ferait appel à Ronsard (cf. *infra*, ex. 18). Il citerait et Furetière et Littré. Au premier il emprunterait, glosant l'indication *v. n.*, « *Demarer* : v. n. Terme de Marine opposé à *amarre*. Lever les ancres, ou couper les amarres pour partir d'un port, ou d'une rade » ; au second : « v. a. Terme de marine. Détacher ce qui est amarré, défaire un amarrage. Démarrer une bouche à feu, en larguer les amarrages ». Et il signalerait que, plus près de nous, l'usage s'en conservait chez des écrivains qui avaient le goût de l'archaïsme, ou de la précision et du vocabulaire de métier :

- [15] Nous *démarrâmes* le canot plat et, le poussant avec des gaules au travers des tiges froissées, dans l'horrible clarté d'avant l'aube, nous recueillîmes nos victuailles (André Gide, *Paludes*, Paris, Gallimard, 1964, p. 93).
- [16] [...] il s'élança sur ses traces. Pendant ce temps, Thomas prévenait le petit garçon du pêcheur : « tu vas avoir soin, dit-il, de ne pas *démarrer* le bateau, n'importe ce qui arrive, eh ! » « Monsieur Thomas, dit l'enfant, je sais bien que vous êtes le maître ». (Champfleury, *Les Aventures de Mademoiselle Mariette*, Paris, M. Lévy, 1857, p. 150.)

On peut deviner sans peine la lecture qu'en feraient nos « contemporains les plus contemporains » : ils seraient convaincus d'y voir déjà leur usage. Ils ne s'arrêteraient pas à regarder que, chez Gide, on « *démarre* le canot » avant de le « pousser ».

De sorte que, provisoirement, l'on peut imaginer trois états de langue successifs :

Etat I — Une seule syntaxe, dans cet état premier, est permise (A *démarre* B) et son complément (habituel en ce cas comme pour tout « transitif ») : l'emploi « absolu » (A *démarre*). A quoi cependant il convient d'ajouter la

construction pronominale⁷ (*A se démarre*). Par le verbe, il n'est ici renvoyé qu'à la représentation du *désamarrage* : *démarrer* = *désamarrer*⁸, ôter, défaire les amarres et même, plus généralement, les liens. Comme *désamarrer* est l'antonyme d'*amarre*, *démarrer* était l'antonyme de *marrer* (cf. F.E.W., t. 15, p. 2, s.v. *marren*) issu du m. néerlandais, *marren* « attacher, amarrer »⁹.

A ce point de l'histoire il faut donc supposer au verbe *démarrer* un contenu lexical qui est fait pour un être B du passage d'un *état 1* où il paraît « dans les liens » à un *état 2* où il se retrouve « hors les liens », passage inséparable de son causateur A.

Fig. 1

2) — *Etat II* — Deux syntaxes sont ici offertes :

(a) A *démarre* B.

(b) B *démarre*.

Une chose a été aperçue : que dans l'état second (*état 2* de la *Fig. I*) la barque, par exemple, est en pouvoir de se déplacer, de partir ou de dériver ; bref, de se mouvoir. Passer de l'*état 1* à l'*état 2* de la *Fig. I* consiste donc à présent à quitter l'immobilité pour le mouvement :

Fig. II

Et cela aperçu, c'est une représentation nouvelle qui paraît. Ce n'est plus l'image d'une barque retenue par des aussières qui est suivie de l'image de la

7 « *Se desmarer*, rompre ses amarres [d'un bateau]. ([Claude de Seyssel], *Orose*, vol. I, f° 138, ds GDF, Compl.) », cité par T.L.F., s.v. *Démarrer*. Cf. en outre, en 1694, dans le dictionnaire de Thomas Corneille : « On dit aussi, qu'*Un Vaisseau s'est demaré* ; pour dire, que Les amarres qui le tenoient dans le Port se sont rompuës », et *Trévoux* (1743-1752) : « On dit aussi que le vaisseau s'est *déméré*, quand il a rompu ses amarres ».

8 Cf. Littré : « *Désamarrer* : Terme de marine. Détacher un bâtiment, un objet qui est amarré ».

9 Cf. l'angl. *to moor* : « v. t. To confine (a ship) by cables and anchors ; to secure, fix firmly. - v. i. To be confined by cables or chains. [D. *marren* ; s. rt. *mar*, *marline*] » et *to unmoor* : « v. t. (Naut.) To cause to ride with a single anchor, after having been moored by 2 or more cables ; to loose from anchorage » (*Webster's Condensed Dictionary*).

même barque libérée de ses aussières, et, conjointement, accompagnée de celle de l'agent qui procède à cette libération. Ce n'est plus, en somme, l'image d'une délivrance par transfert, pour un élément donné, de l'état d'être captif à l'état d'être libre. C'est la représentation du passage d'un état de passivité (immobilité effective) à un état d'activité (mobilité, potentielle ou effective). Le dernier instant du désamarrage coïncidant avec le premier instant du mouvement — possible ou effectif —, la substitution était offerte : le même instant (celui de l'état 2) pouvait être lu ou de l'une ou de l'autre façon. Et la répercussion sur l'image de l'état 1 était immédiate : il pouvait désormais être regardé aussi comme une immobilité. Et, du coup, l'agent du passage de l'état 1 à l'état 2 cessait, dans la représentation, d'être une nécessité. Ce qui se comprend assez bien. N'est plus montré ce que l'on (A) impose à la barque (B) — l'enlèvement de ses liens —, mais la barque passant de l'impuissance à se mouvoir à la capacité de le faire, et au besoin le faisant. La présence de A dans l'image portée par le verbe n'étant plus obligée, la construction *B démarre* est devenue possible :

[17] Les vaisseaux du port *démarrèrent* ;
Les vents dans les voiles soufflèrent (Scarron, *Virgile travesti*, VII).

Qu'on prenne garde cependant à la singularité de l'état de langue qui s'est ici institué. Une dissymétrie y est inscrite, un décalage qui sera cause que la durée lui soit comptée. Soit, la construction *A démarre B* est possible :

[18] Et ce-pendant les rudes matelots,
Peuple farouche, ennemy du repos,
D'un cry naval, hors du rivage proche
Demarotent l'ancre à la machoire croche (Ronsard, *Ceuvres complètes*,
Bibliothèque de la Pléiade, t. 1, Paris, 1950, « La Franciade », p. 674).

et, en face d'elle, la construction *B démarre* (cf. supra, l'exemple de Scarron). Mais on n'est pas pour autant devant un verbe « transitif réversible ». Dans tous ceux qui le sont, qui ont aptitude à l'être, que l'on recourre à *A + verbe + B* ou à *B + verbe*, l'expérience visée est en effet la même. L'image qui en est donnée est sans doute en chaque cas différente ; il n'en reste pas moins que le phénomène dont on parle est un et que sa place dans le temps est une. Chateaubriand écrivait dans ses *Mémoires d'Outre-tombe*, t. 4, 1848, p. 284 :

[19] Le donjon [d'Ellbagen] *rougissait* du dernier rayon de soleil, lorsque je
l'aperçus du grand chemin.

A l'instar de P. J. Toulet :

[20] Voici que l'automne *a rougi les forêts* et sucré les fruits (*Vers inédits*, 1920, p. 54).

il aurait pu tout aussi bien dire :

[21] Le dernier rayon de soleil *rougissait le donjon* [d'Ellbagen] [...]

Ni le moment de sa perception, ni la nature du phénomène en cause n'en auraient été changés.

C'est ce qui n'est pas pour *démarrer* dans l'état de langue n° II ici examiné. Le mouvement, possible ou réel, de la barque, déclaré par *B démarre*, ne peut que suivre son désamarrage signifié dans *A démarre B*. Il en est la conséquence

obligée. Au lieu que dans le « transitif réversible » on a une coïncidence chronologique :

Fig. III

on est ici devant une successivité nécessaire :

Fig. IV

D'où il suit qu'aussi longtemps qu'aura duré cet état de langue n° II, *A démarre* *B* aura été regardé comme un usage « archaïque », technique (cf., dans les dictionnaires, le *Mar.* qui précède ces emplois) ou, mieux, étymologique du verbe — usage dissocié de *B démarre*. Si dissocié que l'idée de mouvement, ou de mise en marche, en est proprement absente. Que *B* soit une barque, un véhicule ou un animal, et le tour pourra, semble-t-il, annoncer un mouvement, situer l'esprit dans son antécédence et, par là, l'impliquer. Mais ce n'est là qu'une impression venue de l'élément potentiellement mobile qui y entre (barque, véhicule ou animal). Le vrai est que, de soi, le verbe a valeur de « détacher », « délier », « désamarre », comme le prouve l'exemple de Ronsard, cité *supra* (« *démarrer l'anchre* »).

En outre on voit par là comment, en bien des occurrences, on devait lire la construction *substantif* + *démarre*. Non point comme *B démarre* (cf. *supra* ex. de Scarron) mais, construction « absolue », comme *A démarre...*, *i. e.* « ôte les amarres », « désamarre » :

[22] Si tost que Lysander de sa galere capitanesse eut fait sonner la trompette pour le signe de *demarer*, incontinent les galeres commencerent à voguer à l'envy les unes des autres (Amyot, *Les vies des hommes illustres*, Bibliothèque de la Pléiade, t. I, Paris, 1951, « Vie de Lysandre », XX, p. 988).

Exemple, ce dernier, qui illustre, on ne peut mieux, la *Fig. IV* et montre la succession des opérations : *d'abord* on désamarre (on démarre) les galères et *ensuite* (un « ensuite » immédiat : *incontinent*) elles peuvent « commencer à voguer »¹⁰.

On ne manquera pas de relever la conséquence automatique de cette situation et qui est que, pendant un long temps dans l'histoire du français, la

10 La même succession (1- Rompre ses amarres. 2- Quitter l'ancrage) se retrouve, selon la définition de Littré, dans la construction pronominale : « Se démarrer, v. réfl. Rompre ses amarres, quitter l'ancrage ».

construction *substantif* + *démarre* put se lire aussi bien — dans la notation ici adoptée — comme *A démarre* (construction « absolue ») que comme *B démarre* (corrélat décalé de *A démarre B*). Lorsque Voltaire écrit :

[23] On nous fait coucher ce soir à bord, pour *démarrer* demain au lever du soleil (*Romans et contes*, Bibliothèque de la Pléiade, Paris, 1964, « Les lettres d'Amabed, etc., traduites par l'abbé Tamponet », p. 471).

il y a fort à parier que *démarrer* est ici employé « absolument ». Ce qu'il faut se représenter, c'est le désamarrage : *On nous fait coucher ce soir à bord pour que demain, au lever du soleil, « on puisse défaire les amarres, affranchir¹¹ le navire ». Affranchir le navire et, conséquemment, le mettre en condition de partir, de naviguer, de prendre le large. Mais ceci, bien sûr, comme il vient d'être dit, n'est qu'une conséquence. On dit l'avant pour renvoyer à l'après. C'est de la rhétorique, comme au temps des voitures à cheval, lorsque je pouvais déclarer : « demain on attelle au lever du soleil » pour donner à entendre qu'au petit jour ou, littéralement, on harnachera les chevaux (*avant*), ou, déductivement, on partira (*après*). Dans la phrase de Voltaire donc, A « qui nous fait coucher à bord » est aussi A qui demain *désamarrera* et nous mettra tous à même de quitter le port (nous *fera démarrer*).*

Mais rien n'interdit — et l'infinitif de Voltaire s'y prête — de lire dans *démarrer* que (de la Fig. IV ¹) c'est le bateau — et nous métonymiquement — qui se mettra en mouvement, prendra la mer au lever du soleil (*B démarre*). Plus s'estompera le sens littéral, étymologique (Fig. I) de *démarrer*, plus la présente lecture (Fig. II) deviendra fréquente.

Cependant il faut ici sans doute filer plus fin. Il faut composer les états du verbe et les périodes historiques dans lesquelles ils ont eu cours. L'erreur serait de croire que, dans le temps, un *état*, purement et simplement, se substitue à un autre et l'efface. Que l'histoire linguistique est faite de la suite linéaire des états successifs du verbe. Le vrai est plutôt qu'il y a eu, et dans cet ordre :

- 1) Une période α où *démarrer* (*état I*) ne portait en soi que l'image du désamarrage, la représentation des liens que l'on défait. Il ne connaissait alors, on l'a vu, que la construction « transitive », sous les trois formes qu'elle permet : *A démarre B* ; *A démarre* ; *A (ou B) se démarre*. De surcroît, et par figure — mais sans explicitement rien dire d'autre —, *l'avant* pouvant être le signe de *l'après*, *démarrer* déclarait le désamarrage pour viser ce qui, dans l'expérience du monde, le suivrait et qui, par intention, l'avait appelé : le départ, la mise en marche. L'emploi « absolu » (*A démarre*) était, on le conçoit aisément, le plus favorable à cette figure.

11 « On débarque le pilote. Sous le feu de la lampe électrique, de son canot qui danse, il salue de la main notre navire *affranchi* ; on largue l'échelle, nous partons » (P. Claudel, *Connaissance de l'est*, Paris, Mercure de France, 25e éd., 1946, p. 220).

- 2) Une *période β*, sans doute de peu postérieure¹², où l'*état I* demeure vivant mais s'accompagne désormais d'un *état II* ou rivalise¹³ avec lui. Ce qu'était cet *état II* ? S'inscrit alors dans *démarrer* la représentation de ce qui jusque là ne s'obtenait que par figure : il porte maintenant en propre l'image de l'immobilité abolie, l'image de la mise en mouvement (cf. *Fig. II*). Aussi longtemps que dure la coexistence de ces deux *états*, on voit donc paraître *démarrer* tout à la fois dans les trois formes de la construction « transitive » (*état I*) et dans la construction « intransitive » *substantif* + *démarrer*. Avec cette précision qu'au *substantif* — à la différence de l'emploi « absolu » de l'*état I* (*A démarre*) — il est permis ici d'être *A* aussi bien que *B*. Ou, pour mieux dire, d'être ce qui, dans l'*état I*, serait *A* ou serait *B*. Pourvu toutefois que *B* soit d'une certaine espèce ; pourvu qu'il soit perçu ou tenu pour capable d'être en mouvement. *La barque, le vaisseau, la galère, la voiture, le cheval*, mais non *l'ancre* (cf. *supra ex.* de Ronsard), le sont.

On dira donc par *état II*, *la barque, la galère, etc. démarre*. Mais *l'ancre* restera condamnée, par *état I*, à ne se montrer que dans *A démarra l'ancre*. De là une répartition qu'il faut bien percevoir. Dans l'*état I*, sont *A* tous les êtres aptes à défaire des liens ; sont *B* tous les êtres susceptibles de se trouver dans des liens.

Mais, dans l'*état II*, gouvernent le verbe *démarrer* tous les êtres capables d'entrer en mouvement, pour quelque cause que ce soit : êtres qui, dans l'*état I*, auraient, pour les uns, tenu le poste *A*, pour les autres le poste *B*. Le *matelot démarre* mais la *barque* aussi. D'où la double représentation qui, en cette *période B*, se propose sous le *matelot démarra*. Lue dans l'*état I*, la construction « absolue » qui dit à la lettre un désamarrage peut aussi, par figure, être le signe du mouvement qui s'amorce. Lue dans l'*état II*, c'est l'entrée en mouvement du *matelot* qui est explicitement formulée. Et, puissance nouvelle, que dans l'expérience ce soit par le moyen de la barque désamarrée ou de tout autre façon : *démarrer* ici se borne à l'expression du mouvement qui s'ouvre. Chose digne de remarque et déjà signalée, *la barque démarre* n'a d'existence que

12 Elle pourrait bien avoir commencé avec le XVII^e siècle. Jean Nicot dans son *Thresor de la langve francoyse* (1606, i.e. six ans après la mort de l'auteur), fait suivre immédiatement l'analyse de la composition du mot (« Composé de la preposition Des & Marer, qui signifie aborder & estre à chable lié, ou anchre addentée en vn port, hable, plage ou cale ») de « & se prend pour despartir & desloger d'vn port pour faire vie en mer ». Enfin, après avoir discuté étymologie et orthographe du vocable, il insiste à nouveau sur sa signification : « Quoy qu'il en soit, il est prins pour partir d'vn port, ou haure, cale, ou plage où on s'est mis à l'anchre ».

13 Il est intéressant, en plein XVIII^e siècle, de relever le trouble de *Trévoux* (1743-1752) qui, après avoir qualifié *Demarer* de « v. n. » et déclaré qu'« il signifie généralement, Déliver, détacher, lever les ancrs, ou couper les amarres pour partir d'un port ou d'une rade. *Anchoras tollere* » donne pour exemple une construction transitive : « *Démarrer* un vaisseau, c'est larguer toutes les amarres qui le tiennent attaché. *Demare* est le commandement pour détacher une manœuvre ». Plus loin, sous la même rubrique « v. n. », est ajouté « *Demarer* signifie aussi, Changer de place. *Mutare locum, decedere de loco* ».

dans cet *état II* ; dans l'*état I* elle ne saurait être que *démarrée* (i.e. désamarrée)¹⁴.

Cette dissymétrie, cette inégalité des puissances portait sans doute en elle condamnation d'une étape où cohabitaient deux représentations sous un même signifiant. La *période β* aussi bien n'eut pas de longue durée. Si Ronsard et Amyot l'ont pu connaître, tout donne à penser que Scarron (cf. *supra*) et Furetière l'avaient déjà désertée. Ce dernier, certes, ouvre encore son article *Demarer* par le « terme de Marine opposé à *amarre* ». Il y voit l'idée de « Lever les ancrs, ou couper les amarres pour partir d'un port, ou d'une rade ». Mais si l'exemple auquel il recourt pour illustration (« Toute l'armée a appareillé et est prête à *demarer* ») veut sans doute être un emploi « absolu » de l'*état I*, *A* (« l'armée ») *démarrer*, il est significatif qu'il n'y aurait aucune difficulté à le lire comme un emploi, pur et simple, de l'*état II*. Sa position dans la suite d'*appareiller* y pousse, même si l'opération de *demarer* (« désamarrer ») est la dernière, après celles d'*appareiller* (« Préparer son vaisseau, bosser ses ancrs, tendre les voiles et mettre les manœuvres en estat pour se disposer à partir bientôt » — Furetière, *Dict. universel*), qui précède la mise en marche. Furetière d'ailleurs — et ceci est manifeste — s'est installé dans l'*état II* lorsqu'il doit convoquer *faire* pour appuyer *demarer* : celui-ci « signifie aussi Remuer un fardeau », précise-t-il, et il en administre la preuve par l'exemple suivant : « Le canon estoit embourbé, les chevaux ne le pouvoient faire *demarer*, avancer ni reculer ».

- 3) Une *période γ* s'ouvre lorsque l'*état II* reste seul en place, et elle durera plusieurs siècles. L'*état I*, qui était en concurrence, est relégué à la langue des métiers, cantonné dans le parler des marins. Sous le signifiant de *démarrer* ne paraît plus désormais que le mouvement, le mouvement saisi à sa naissance. Et, pour être tout à fait précis, le mouvement d'un être et, conjointement, dans son antécédence, l'immobilité qui était la sienne (cf. *Fig. II*). De sorte que, par déduction, à l'inchoativité on peut voir s'ajouter l'image d'un abandon, d'une séparation, d'un arrachement. Ce n'est pas seulement un mouvement qui commence mais aussi, par regard

14 Qu'il y ait eu cependant dans la langue maritime, dès l'*état I*, la possibilité de dire *B démarre* (c'est-à-dire de faire fonctionner *démarrer* (= « désamarrer ») comme un verbe « transitif réversible »), on en trouve, en 1835, un écho tardif dans le *Dict. de l'Académie* : « Le vent était si fort que plusieurs bâtiments *ont démarré* » (ont rompu les amarres). Donc « Le vent *démarrait* les bâtiments » et « Les bâtiments *démarrèrent* » (= se désamarrèrent). Mais « réversible » ou pas en l'*état I*, *démarrer* change de représentation dans l'*état II* et rien n'est à reprendre de la description proposée. Face à la même expérience, en 1694, Thomas Corneille semblait ne connaître - ou n'admettre - que la construction pronominale : cf. *supra* note 7. Il est remarquable que, sous la forme adjectivale, *démarrable*, et dans le langage technique, le souvenir de l'emploi transitif soit parvenu jusqu'à nos jours : cf. « 1964 - Charges *démarrables* par tonne de locomotive en fonction du profil corrigé pour différents coefficients d'adhérence [Rubrique d'un graphique] », *La Vie du Rail*, 24 mai, 10. (*Matériaux pour l'histoire du vocabulaire français*, n° 28, CNRS-Klincksieck, Paris, 1986, p. 80).

rétrospectif, la considération du lieu, statique donc, où il se déclenche et dont il s'extrait¹⁵. De là ces constructions, tôt apparues et conservées jusqu'à nos jours, dans lesquelles *démarrer* accepte d'être suivi de la préposition *de*. Souvenir de l'état I en quelque sorte, trace de ce qu'il fut, « se mettre en mouvement » c'est se détacher, se désamarrer du lieu de son immobilité.

XVII^e :

[24] Puisque vous me tenez pour chef,
Démarrons d'ici derechef (Scarron, *Virgile travesti*, IV).

[25] On dit à une sentinelle qu'on pose, Ne *demarez* pas de là, pour dire,
Ne bougez pas de cette place (Furetière, *Dict. universel*).

XIX^e :

[26] Il n'y eut pas un ouvrier de la ville que je pusse faire *démarrer* de l'antichambre ou de l'escalier (P.L. Courier, *Lettres*, I, 108)¹⁶

XX^e :

[27] Ça ne s'arrangeait pas toujours tout de suite, Suzanne grillait de curiosité, et puis tout à coup, elle s'entichait d'un ménage, elle ne *démarrait* plus de chez une des dames de la ville, elle la trouvait si charmante, elle n'avait que des éloges pour elle, elle acceptait de tenir le piano à ses soirées (Aragon, *Les beaux quartiers*, Paris, éd. Denoël, 1936, p. 18).

Mais qu'on perçoive bien ce qui est ici en cause. Rien n'est entamé de ce que proposait la *Fig. II* : passage d'un être de l'état d'immobile à l'état de mobile. Si l'inchoativité ou l'image de départ, alternativement, peuvent être portées sur le devant, c'est par effet de situation et de phrase. En toutes circonstances, répétons-le, le « sujet » du verbe *démarrer* est vu passer de l'état statique à l'état dynamique (*Fig. II*). Mais par *de* + *indication spatiale*, c'est le lieu de son immobilité qui reçoit une identité. Et la conséquence en est que la combinaison *démarrer* + *de* + *indication de lieu* donne l'image d'une séparation, d'un départ, d'un éloignement, l'image d'un lieu déserté. Alors, et alors seulement, le verbe *démarrer* semble pouvoir commuter avec *partir*, *quitter*, *s'arracher*, *abandonner* et, plus naturellement, avec *bouger* (cf. *supra* la définition de Furetière). C'est voir juste que de relever ces commutations possibles, mais à la condition de ne pas se laisser aller à de fausses conclusions. A la condition de ne pas en tirer l'idée que la représentation portée par *démarrer* a varié, qu'on peut l'égaliser à celles de *partir*, *s'arracher*, *quitter*, etc. Car, en effet, c'est la situation à laquelle renvoie la séquence *démarrer* + *de* + *indication de lieu*

15 Qu'il fallut un certain temps pour que cette construction s'institutionnalise, c'est ce que donnent à penser les remarques encore de divers dictionnaires du XVIII^e siècle. *Trévoux* (1743-1752), qui reprend Furetière (« On dit à une sentinelle qu'on pose, Ne *demarez* pas de là, pour dire, Ne bougez pas de cette place »), s'empresse d'ajouter : « Il est des plus bas ». L'Académie, en 1762, signale qu'« Il signifie encore dans le langage familier, Changer de place. Ne *démarrez* pas de là. Depuis qu'il demeure dans cette maison, il n'en est point *démarré*, il n'en a pas *démarré* ». Quant au « Féraud critique », en 1787, il continue ses prédécesseurs : « Il ne se dit guère qu'avec la négative, et dans le style familier. [...] Il ne *démârre* pas de cette maison : il n'en *démârre* pas ».

16 Cité par Littré et par Robert, *Dict. analogique de la langue française*.

qui se laisse aussi déclarer par *partir de* (*s'arracher à, quitter, abandonner*) + *indication de lieu* et non les unités verbales qui soudain en viendraient à s'équivaloir. S'il en fallait une preuve manifeste, on la trouverait dans les régimes distincts des verbes qui se laissent convoquer : c'est *quitter le lieu, s'arracher au lieu* qui ont même pouvoir référentiel que *démarrer du lieu* et qu'il est licite de comparer.

Il n'en va pas autrement du côté de l'inchoativité. *Démarrer* montrant le passage d'un être de l'immobilité au mouvement, le mouvement, par force, est appréhendé dans son tout premier développement. Et c'est celui-ci, principalement, qui est perçu si cet être, par nature, est capable de mobilité, de déplacement dans l'espace. Mais du jour où cet être a pu désigner un « processus » ou une « activité », un déploiement dans le temps, c'est l'image du commencement qui a eu droit de prévaloir. L'image non plus du passage de l'immobilité à la mobilité, mais de l'inexistence à l'existence commençante. Une « campagne électorale », une « visite » (cf. *supra* ex. n° 12), un « spectacle », une « séance », une « collection de peinture » (cf. *supra* ex. n° 14) *démarrent* ou *commencent*. Un « train », une « voiture », un « navire » *démarrent* mais ne *commencent* pas¹⁷. Et que l'on n'aille pas croire, comme trop souvent on le fait, que *démarrer* dise ici autre chose que là : ce serait mal comprendre l'enseignement de la commutation¹⁸. La représentation de l'inchoativité, ce n'est pas notre verbe qui, par soi, l'apporte ; c'est sa combinaison avec un certain type de substantif qui a pouvoir de l'évoquer. *La visite démarre / La visite commence*, les deux suites ont même référence et par là s'apparient. Mais elles n'en donnent pas la même image et le verbe n'y apporte pas la même contribution. Même si, au bout du compte, *la visite* peut y être vue à sa naissance. Rien de plus illusoire donc que, sur le vu de la commutation, de décréter *démarrer = commencer*.

- 4) Dans la *période* δ , qui est celle d'aujourd'hui, cet *état II* est le seul que connaissent encore et admettent¹⁹ plusieurs locuteurs. Mais il coexiste désormais avec un *état III* que l'on voit diffuser à grands pas dans toute la communauté francophone : le même qui dit que « sa voiture » ou « son

17 Mais, ici comme partout, la rhétorique est puissante. Moyennant quelques conditions précises, par métonymie ou par métaphore, un substantif de cette sorte peut rejoindre les premiers, et pour le même effet. Qu'on imagine les activités du jardin ou du potager. Elles sont diverses et s'alignent dans le temps sous l'espèce du semis ou de la plantation ; et alors défilent dans l'esprit la tomate, le radis, la carotte, le chou, la citrouille, etc. Et pour chacun le temps opportun où ils doivent être semés ou repiqués. « Démarrez les aubergines » devient dès lors une suite non seulement possible mais attestée (*L'Ami des Jardins*, février 2007, « Cahier pratique », p. XX)

18 Cf. J.C. Chevalier - M.F. Delpont, « Du bon usage de la commutation », *Estudios en honor del Profesor Josse De Kock*, reunidos por N. Delbecque y C. De Paepe, Leuven University Press, 1998, pp. 111-132.

19 Cf. *supra*, note 6, la Remarque du *T.L.F.*

activité » *démarre* dira qu'« il *démarre* sa voiture » ou « son activité ». Les exemples en sont multiples :

[28] Panne d'électricité — C'est une affaire de transport [d'énergie] qui *a démarré* l'incident (*France-Inter*, 5-XI-2006).

[29] Dans cette « Star Academy » des quadragénaires, Xavier Bertrand est le premier à *avoir démarré* la course. (Christophe Jakubyszyn, *Le Monde*, 27-III-2007, p. 3).

[30] Dimanche, un autre athlète d'exception *a démarré* les championnats du monde en fanfare. (Bénédicte Mathieu, *Le Monde*, 27-III-2007, p. 20).

Démarrer est donc revenu à l'état initial : celui de « verbe réversible »²⁰. Car n'expriment pas la même chose de leur voiture, lorsqu'ils disent qu'*elle démarre*, celui qui pourrait de la même expérience déclarer qu'*il démarre sa voiture* et celui qui en est empêché. Empêché parce qu'il est contraint, en cette occurrence, de demander le renfort de *faire* et dire qu'*il fait démarrer sa voiture*. On voit ce qu'on en peut déduire. Dans le verbe *démarrer* le premier trouve le poste d'un *facteur*, et inscrit de telle sorte que, selon les besoins de l'expérience, il lui est permis — propre des verbes « réversibles » — de le pourvoir (« *Pierre démarre sa voiture* ») comme de n'en pas faire état (« *sa voiture démarre* »). Le second, lui, n'y voit représenté, on l'a déjà dit maintes fois, que le passage d'un être de l'immobilité à la mobilité : donc, résultativement, une mise en marche. Selon que cet être *a*, dans le monde, la capacité de se mouvoir par lui-même (*Pierre*) ou pas (*sa voiture*), l'impression — mais ce n'est qu'une impression — sera celle d'un *démarrage* spontané ou provoqué : cette différence est dans l'être en cause et non dans le verbe. Et c'est de ce qu'il ne trouve pas inclus dans son verbe un poste de *facteur* que ce même second, s'il lui est besoin de se le représenter (convoquer, par exemple, conjointement, *Pierre* et *sa voiture*), doit le construire au dehors, lui donner une existence propre et explicite sous la forme de *faire*. Passer de l'état II à l'état III a consisté, en somme, à remplacer une « factitivité externe » (celle de la tradition grammaticale) par une « factitivité interne ».

Mais on ne perdra pas de vue non plus ce qui sépare l'état III de l'état I. *Démarrer* est bien rendu à la « réversibilité », mais à contenu nouveau. L'image d'un poste de *facteur* s'y retrouve incorporée, mais l'œuvre de son titulaire n'est plus de faire passer un être de « l'état entravé » à « l'état libre » ; elle est de le transporter de « l'état immobile » à « l'état mobile ».

On se demandera ici pourquoi il a fallu tant de siècles pour que s'opère cette transformation. Pourquoi — ou comment — le saut ne s'est pas fait directement de l'état I à l'état III, la « réversibilité » se maintenant pendant que le contenu du passage représenté (« dans les liens » → « hors les liens » / « immobilité » → « mobilité ») se modifiait. L'impression d'inchoativité, en l'occurrence, a sans doute joué un rôle déterminant. Il fallait qu'elle paraisse, devienne assez vive, s'établisse enfin et soit partagée pour que l'analogie entre

20 Du moins si l'on admet qu'existaient en l'état I des emplois comparables à celui que propose encore en 1835 l'Académie. Cf. *supra* note 14.

dans la danse. Il est probable que c'est seulement lorsque, dans l'état II, s'est instituée l'extension à des « processus » ou des « activités » de l'idée de *démarrer* que la commutation avec *commencer* a été aperçue. On l'a dit, « Pierre » ou « la voiture » qui *démarrent* ne font, dans le monde de l'expérience, que changer d'état. Ils préexistent à ce changement et ne meurent pas avec lui. Dans le même monde de l'expérience, il en va autrement pour « le spectacle » ou « la vente » qui *démarrent* : ils n'accèdent à l'existence qu'avec l'opération de *démarrer* et périront quand le développement qui vient de s'ouvrir se clora. Effet, ce dernier, que l'on obtient aussi bien par *commencer*. Non que la représentation portée par *commencer* soit venue prendre la place de celle que véhicule *démarrer*. La figure de l'analogie est ici ce qu'elle est toujours. *Commencer*, en certains de ses emplois, peut pour un effet comparable se substituer à *démarrer*. Or *commencer* a des propriétés qui lui permettent d'entrer dans un groupe précis de constructions : il est « réversible ». On confèrera à *démarrer* les mêmes propriétés. C'est une loi des plus puissantes : l'usager de la langue ignore ce que disent les unités qu'il manipule mais connaît les effets qu'elles ont le pouvoir de produire dans chaque circonstance où il les convoque. Qu'il s'avise de ce que deux unités, par un coin seulement de leurs emplois, le conduisent à un même résultat — ici l'inchoativité — et, sans regarder à davantage, il étend à l'une des propriétés qu'il voit à l'autre — ici la « réversibilité ».

*
* *

On se tromperait lourdement si l'on croyait qu'il y a là une suite fouillée de distinctions qui ne valent que pour *démarrer*. C'est tout un lot de verbes, en effet, dont l'histoire se laisse suivre selon le même itinéraire. Ils le parcourent tout entier ou n'en sont encore qu'à mi—chemin, aux deux tiers ou aux trois quarts, sans que l'on puisse deviner s'ils sont près de finir la course. Mais le mécanisme est le même que celui que l'on vient de voir. Que l'on songe, par exemple, à *débuter*, *détaler*, *déguerpir*, *déloger*, ou aux plus familiers et argotiques *décarrer*, *décaniller*.

I) *Débuter*, *détaler*, *déguerpir* et aussi *décarrer* et *décaniller* commencent par être « transitifs » :

— *Débuter* vaut pour « Ecarter du but la boule d'un autre joueur »²¹, « Déplacer, écartier, éloigner »²², « Detourner une boule qui estoit auprès du but »²³, « Eloigner du but. Débuter une boule »²⁴ :

[31] Une mouche en un char assise
Trainé de quatre ou cinq chevaux
Pensoit que par sa force exquise
Faisoit voler par montz et vaulx

21 1549, Robert Estienne.

22 E. Huguet, *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, t. II.

23 Furetière, *Dictionnaire universel*.

24 E. Littré.

De pouldre gros tas et monceaux,
 Dont a soy la gloire imputoit
 Et non au pied de ces courtaulx
 Qui la pouldre ainsi *debutoit*.
 (Haudent, *Apologues d'Esopé*, II, 77)

[32] En vain voulez—vous *debuter* nostre orthographe de sa vieille possession, si par vostre innovation vous ne profitez ny aux vostres ny aux estrangers.
 (É. Pasquier, *Lettres*, III, 4)

- *Détaler* est mis pour « xv^es.: retirer de l'étalage, remballer »²⁵, « Serrer la marchandise qu'on avoit exposée en vente, fermer sa boutique »²⁶, « Resserrer, remballer la marchandise qui était étalée »²⁷, « Enlever et ranger la marchandise qu'on avait étalée. Acad. 1835-1878 : On *détale* les marchandises tous les soirs »²⁸.
- *Déguerpir* est défini par « Abandonner, quitter un héritage à des créanciers demandeurs en déclaration d'hypothèque, pour se libérer de leur action. Un acquereur a plutôt fait de *deguerpir* une terre hypothéquée, que de contester tous les droits des créanciers. On crée un Curateur à un héritage qu'on a *deguerpi* »²⁹, « v. a., Terme de pratique. Abandonner la possession d'un immeuble. *Déguerpir un héritage* »³⁰, « v. tr. Anc. Dr. Abandonner la propriété, la possession d'un immeuble »³¹, « Vx. DR. ANC. Abandonner la possession d'un bien (Ac. 1798-1878). *Déguerpir un héritage, une maison*. Dér. de l'a. fr. *guerpir* abandonner la possession d'un objet (mil. xi^e s. *Alexis*, éd. Chr. Storey, 351) — cf. aussi *gurpir* abandonner quelqu'un, quelque chose (fin x^e s., *Passion*, éd. D.S. Avallé, 116, 267) »³².
- *Décarrer*. Les verbes précédents montraient le passage d'une position à une autre (du « but / butte »³³ au « hors but / butte » ; de « l'exposition sur l'étal » au « ballot ou caisse qui emballe et dissimule » ; de « la possession » à « la non—possession »). Celui—ci, identiquement, présente le transfert de « la *carre* (première forme de *carrée*, chambre avec le sens de « prison ») » au dehors. D'où sa signification : « v. tr. Sortir (un

25 Robert, *Dict. alphabétique et analogique de la langue française*.

26 Furetière, *Ibid.*

27 E. Littré.

28 T. L. F.

29 Furetière, *Ibid.*. Furetière ne connaît que cette construction à l'actif.

30 E. Littré.

31 Robert, *Ibid.* Cf. en outre le dérivé *Déguerpissement* : « Abandon d'une propriété, d'un héritage, en vue de se soustraire aux charges, aux servitudes qui le grèvent ».

32 T.L.F. - Cf. aussi F. Godefroy, *Lexique de l'ancien français*, Paris, 1965 : « *Guerpir* : v.a. Quitter, laisser, abandonner, en parlant d'un lieu ou de tout autre chose // rejeter ».

33 P. Guiraud, *Dictionnaire des étymologies obscures*.

objet) d'une cachette »³⁴, « Enlever qqch. Acquitter, en justice. Faire sortir, extraire »³⁵ :

[33] De derrière la rangée des Larousse, il venait de *décarrer* un calibre joliment bleuté, le soupesait, le faisait sauter dans sa paume (A. Simonin, *Hotu soit qui mal y pense*, p. 20).

[34] Le gros *décarra* un mouchoir à carreau de la dimension d'un essuie—main et s'en épongea la nuque (Le Breton, *Le rouge est mis*).

[35] Dès qu'ils *décarrent* le fric, je descends derrière eux et ils se trouvent coincés entre vous deux et moi (J. Giovanni, *Le Gitan*).

— *Décaniller* : Si l'on admet — et elle est plus que vraisemblable — l'étymologie proposée par P. Guiraud³⁶, ce verbe ne montre plus le passage d'une *carre* (ou *carrée*) au dehors mais d'une **nille* (ou *niche*) à l'extérieur. La nature ou l'identité du point de départ change ; tout le reste demeure. Et avec lui le régime transitif du verbe : « Faire lever (quelqu'un) du lit »³⁷, « v. t. Faire déguerpir [...] v. t. vers 1885, Esnault »³⁸ :

[36] Si je le laisse seul un instant et qu'il prenne encore la panique ?... il fera que des conneries en plus... il foutra le feu à toute la crèche... Saloperie !... Je le *décanille*... Je le décampe de son grillage... Je le vire tel quel, en kimono [...] (L. F. Céline, *Mort à crédit*, p. 755).

II) Nos verbes, ensuite, connaissent le sort que l'on a vu à *démarrer*. Comme à tout transitif il leur advient d'être employés « absolument » :

— *Détaler* :

« Absolument. Les marchands ont *détalé* » (Littré).

[...] les paysans finissent de vendre ce qu'ils ont apporté ; les revendeuses, qu'on appelle les dames de la halle, viennent reprendre leurs baraques louées ; il faut que les autres *détalent* vite, qu'ils cèdent

34 J. Cellard et A. Rey, *Dictionnaire du français non conventionnel*, Paris, 1980.

35 J.P. Colin, J.P. Mével, C. Leclère, *Dictionnaire de l'argot*, Paris, 1990.

36 *Op. cit.* : « La forme dialectale *niller* "nicher", d'après **nidiculare* (F.E.W. XVII, 119), postule **nille* « niche » et **canille* « idem », sur le modèle *niche* et *caniche* dans lequel le préfixe *ca-* désigne le "creux (du nid)". Sur *se canicher* « se nicher » les dialectes ont formé *décanicher* (trans., intr., pronominal) au sens de sortir et faire sortir du lit, d'une cachette, etc. » (F.E.W. XVII, 16, **nidicare*). *Décaniller* est donc un synonyme argotique de *déloger*, *déménager*, etc., au double sens de « déguerpir » et « faire déguerpir », ce dernier incompatible avec *canilles* jambes ». Pour une autre explication, cf. E. Chautard, *La vie étrange de l'argot*, Paris, 1931, p. 325 : « Ce mot dérive de *canille*, prononciation picarde de *chenille*, fait allusion à la métamorphose de la larve en papillon qui alors prend des ailes (Fr. Michel) ». Mais, quoi qu'il en soit, la représentation du transport d'un état à un autre se conserve. Et c'est ce qui est à relever, comme dans l'emploi transitif de *décamper* sous la plume de Céline.

37 J. Cellard et A. Rey, *op. cit.*

38 J.P. Colin, J.P. Mével, C. Leclère, *op. cit.*

à bas prix ce qui leur reste [...] (Erckmann—Chatrian, *Histoire d'un paysan*, t. I, 1870, p. 339).

— *Débuter* :

Ce joueur a si bien *débuté*, que je parierois pour luy. (Furetière)

Mal *débuter*. Cette fois, c'est à moi à *débuter*. (Littré)

Et l'on voit bien que la mécanique qui jouait dans *démarrer* ici s'enclenche et se répète. Que l'après de ce qui est littéralement dit (« ôter la marchandise de l'égal », « écarter du but / butte ») est toujours au moment d'être retenu ; que ce qui est impliqué l'emporte sur ce qui implique ; que ce que l'on déduit prend le pas sur ce qui le permet. Comme le dernier instant du désamarrage était le premier — au moins potentiellement — de la mise en marche, l'achèvement du emballage et la possibilité pour le marchand de partir, de quitter la place ou la halle, coïncident. Et la règle de bien des jeux exigeant que leur première figure consiste à « éloigner ou écarter du but / butte », dire qu'on le fait effectivement revient à déclarer qu'on ouvre le jeu, qu'on le commence. La glose par Furetière et par Littré des deux exemples ci-dessus le dit assez : « Signifie aussi, Commencer une partie » ; « Jouer le premier coup au mail, à la boule, au billard, etc. ». Elle donne déjà l'au-delà pour l'en-deçà.

III) La suite, on peut la deviner. Ici aussi ce qui s'obtenait par figure s'en va s'inscrire dans le verbe, devient la représentation propre qu'il lui est demandé de porter. Ce qui s'évoquait ou s'atteignait par déduction dans « l'emploi absolu », se déclare désormais, explicitement, dans « l'intransitif » :

— *Détaler* « signifie aussi³⁹, Quitter la place, s'enfuir avec quelque précipitation, comme font les Marchands quand la Foire est finie » (Furetière) ; « Dans le langage familier décamper, s'en aller au plus vite » (Littré) :

Le chien ne bouge, et dit : « Ami, je te conseille

De fuir en attendant que ton maître s'éveille ;

Il ne sauroit tarder : *détale* vite, et cours ».

(La Fontaine, *Fables*, VIII, 17, « L'âne et le chien »)

[...] (II) *détalait* d'une telle vitesse que ses sandales lui donnaient la fessée [...](A. France, *La Rôtisserie de la Reine Pédauque*, Œuvres, t. VIII, p. 122)

Mais ce qui là encore aurait pu être lu « métaphoriquement » exhibe sa nouvelle constitution dès lors, d'une part, qu'il admet — comme on l'a vu faire à *démarrer* — la rection de la préposition *de* :

Hors d'ici tout à l'heure, et qu'on ne réplique pas. Allons que l'on *détale* de chez moi, maître filou, vrai gibier de potence (Molière, *L'Avare*, I, 3).

39 Par cet *aussi* Furetière marque qu'il a dans sa compétence, simultanément, et l'usage « transitif » du verbe et celui de « Quitter la place [...] ». Il néglige de préciser l'antériorité historique du premier, ou l'ignore.

d'autre part qu'il lui est imposé de recourir à *faire* si un deuxième intervenant paraît :

La peur d'être battu l'a *fait* vivement *détaler*. (Furetière)

Le meunier, à ces mots, connoît son ignorance ;

Il met sur pied sa bête, et la *fait détaler*

(La Fontaine, *Fables*, I, 3, « Le meunier, son fils et l'âne »)

— *Débuter* : Employé « absolument » — ce qui revenait à taire « cochonnet », « bouchon » et « boule »⁴⁰ — *débuter* était disponible pour un changement de représentation. Il pouvait désormais porter l'image des premiers pas que l'on fait dans une activité. Que la liste des activités possibles soit, pour l'ordinaire, limitée et connue de l'usage, c'est l'évidence. Les lexicographes le disent et le montrent. On « fait ses premiers pas dans une entreprise, dans une carrière »⁴¹ :

Tout calicot qui *débute* est aujourd'hui dans la peau d'un millionnaire (E. Zola, *Au Bonheur des Dames*, 1883, p. 451).

Il avait *débuté* jadis à la succursale de Chartres, comme infime gratte-papier (J. Romains, *Les Hommes de bonne volonté*, t. III, IV, p. 54).

- dans le monde :

Il a été mal élevé, et il a le malheur de *débuter* seul et sans guide dans le monde (Mme de Genlis, *Ad. et Théod.*, t. III, lett. 11).

- dans une discipline :

Je *débutais* en grec, je m'aperçus qu'en latin je ne savais rien (S. de Beauvoir, *Mémoires d'une jeune fille rangée*).

- en littérature (cf. *supra*, ex. n° 4, d'A. Billy), au théâtre :

Elle aspire à *débuter* dans le tragique, et elle vaut la peine que vous lui donniez des leçons (Marmontel, *Mémoires*, IV).

L'opération aperçue dans *démarrer* (cf. *supra*) n'a plus ici qu'à se répéter. L'image de l'inchoativité aussi s'est glissée dans la représentation de *débuter*. Il suffit que s'étendent les « sujets » qui sont donnés au verbe pour qu'elle s'impatronise, prenne toute la place et que la commutation avec *commencer* devienne possible :

Le motif en notes détachées, par lequel *débute* l'allegro, n'est qu'un canevas sur lequel l'auteur répand d'autres mélodies plus réelles, qui rendent accessoire l'idée en apparence principale du commencement (H. Berlioz, *A travers chants*, Paris, éd. Gründ, 1971, p. 47).

Une longue balafre qui *débutait* à un pouce de l'oreille droite [...] (R. Boylesve, *La Leçon d'amour dans un parc*, 1902, p. 136)

IV) Là s'arrête le parcours de *détaler*. Par l'étape de l'inchoativité, celui de *débuter* s'est poursuivi. Comme « l'allegro commence » ou « *débute* », « on

40 Cf. P. Guiraud, *op. cit.*, s.v. *But* : « De même *débuter* "jouer le premier coup à certains jeux" (1640) s'explique à partir du but (ou *cochonnet* ou *bouchon*) du jeu de boules ».

41 E. Littré.

commencera » et désormais « *débutera* l'allegro ». *Débuter*, comme tant d'autres, et par la même voie, sera devenu « réversible »⁴² :

Stéphanie Romberg, qui *débute* sa carrière en Madame Verdurin pour la terminer en princesse de Guermantes, est de grande classe. (Luc Décygnes, *Le Canard enchaîné*, 21-III, 2007, p. 7).

Stéphanie Romberg, dont la carrière *débute* en...

De même façon on trouverait sans peine à illustrer par des exemples l'évolution de *déguerpir*, *décarrer*, *décaniller*, etc. De même façon on comprendrait jusqu'à quel point elle s'est avancée et les raisons, peut-être provisoires, de son arrêt. Les conditions que l'on a vues ici pour passer du « transitif » à l'« intransitif » puis au « transitif réversible »⁴³ sont assez précises. L'expérience tout d'abord se laisse concevabiliser sous la forme de deux états successifs. Il faut qu'on y trouve au moins matière à voir un être sous un aspect de lui-même puis sous un autre. C'est ce qu'on ne pensera pas trouver aisément, par exemple, dans l'activité à laquelle renvoie un verbe comme *vendre*. Spontanément, il semblera à chacun bien installé dans son fonctionnement « transitif ». Et pourtant il arrivera que *vendent* soit mis pour *se vendent*, *sont vendables* :

Si les sciences humaines ne *vendent* plus, peut-être est-ce parce qu'au-delà d'un doctorat qui se raréfie, elles n'ont pas su renouveler certaines disciplines (Alexandre Laumonier, *Le Monde des Livres*, 8-IX-2006, p. 2).

Essai peut-être sans lendemain, monstre syntaxique. Et, tant que l'usage ne l'aura pas entériné — si tant est qu'il l'entérine un jour —, solécisme patent. Comme tout francophone qui n'a pas son goût dans le monde de la marchandise et ne trouve pas de prisme qui, dans l'expérience, lui montrerait l'activité de *vendre* sous un jour adéquat, Lázaro Carreter renâcle et s'indigne devant « l'emploi symétrique » d'*entrenar*. Il ne le dit pas, mais il le sent, ou le pressent : il ne voit pas comment l'opération d'*entrenarse*, qui consiste à courir, sauter, lever des poids, se ramasser puis se détendre, se plier, se relever, etc., pourrait se décomposer en deux états qu'un être occuperait successivement. Le français, observons-le, ne le voit pas davantage tant qu'au travers de *vendre* il n'aperçoit que l'acte de céder contre rémunération ceci ou cela. Mais qu'il fasse commerce de quoi que ce soit et son point de vue change. La marchandise, en ses locaux, l'encombre, immobilise ses capitaux, et il faut, pour son intérêt, qu'elle passe en d'autres mains, en d'autres lieux : c'est ce transfert que, lui, il nomme *vendre*. La marchandise passant d'ici à là, voilà le spectacle qui, tout naturellement, est le sien. Comme l'économiste il parle, du reste, de « la circulation des marchandises ». Il n'y aurait rien de surprenant à

42 Le phénomène, peut-être, s'ébaucha très tôt. C'est ce que l'on est en droit de se demander devant l'exemple suivant : « Vous voyez une personne, lui répondez-je, consternée de tant de miracles, que je ne sais par lequel *débuter* mes admirations » (Cyrano de Bergerac, *L'autre monde. Les états et empires de la lune. Les états et empires du soleil*, Paris, Editions sociales, 1959, p. 56).

43 Il serait, à coup sûr, préférable de dire « réversible » sans plus, tout verbe « réversible » ne l'étant que parce qu'il n'est pas seulement « transitif ».

ce que le *coach* espagnol, lui aussi, soit plus attentif au point de départ et au point d'arrivée. Qu'il les mette au-dessus de tous les exercices qui les séparent ; qu'il considère, en somme, face à face un être *d'abord* gourde, emprunté, maladroit, lourd, trop lent, et *ensuite* agile, vif, rapide, « en forme » ; qu'*entrenar* donc consiste à passer (à faire passer) d'un état à l'autre. Point de vue de métier, point de vue de spécialiste.

Le propre du métier est de regarder les choses et d'y voir comme d'en retenir ce qu'il juge utile, ce dont il a besoin, et qu'il nomme. Un des propres du linguiste (et de l'observateur de mots) est de voir ce que des choses montrent les mots : s'il arrive qu'ils lui offrent un spectacle imprévu, il les déclare donc violés, déformés, viciés. C'est assez dire pour que l'on comprenne que le changement linguistique passe d'abord par les choses, par une perception nouvelle des choses. Si l'on veut bien se souvenir que, par ailleurs, les mots disent, à chaque époque, notre perception des choses et qu'on n'en voit que ce qu'ils proposent, on aura compris la complexité du phénomène et un peu du jeu et du lieu de l'analogie dans l'histoire des langues.

On se gardera enfin d'oublier que les choses ne pressent pas. Les images que nous nous formons d'elles ne sont jamais nécessaires⁴⁴ mais seulement possibles. Ce que d'elles nous *nommons* n'est donc que suffisance. Et, dès lors, il n'y a pas lieu de s'étonner de ce qui se laisse aisément constater : toute expérience à laquelle renvoie un verbe « réversible » accepte de s'offrir sous l'espèce de deux états successivement épousés ; à toute expérience qui l'accepterait il n'est pas renvoyé par un verbe « réversible » Mais, en ce dernier cas, le moment est toujours près d'advenir où il sera tiré parti de cette propriété, de cette possibilité. Et c'est alors d'avoir soudain retenu une représentation sans cesse offerte ou permise, et jusque là négligée ou inaperçue, que l'on rend « réversible » un verbe qui ne l'était pas — ou ne l'était plus. Il y a là ce qui arrive, pour durer ou pas, au fr. *vendre* et à l'esp. *entrenar*. Il y a là ce qui était arrivé à *démarrer*, à *débuter* et à tant d'autres. Dans cette mutation aussi se montre le caractère et arbitraire et motivé du signe.

(CELTA, Université
Paris IV-Sorbonne)

44 La diversité des langues, du lexique, jusque dans une même famille, est là, s'il en était besoin, pour l'attester.